



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis est par la présente donné qu'à la séance ordinaire du conseil municipal devant se tenir le **7 avril 2020**, à 19 h 00, à l'hôtel de ville de Pointe-Claire, situé au 451, boulevard Saint-Jean, la demande de dérogation mineure au Règlement de zonage PC-2775 suivante sera étudiée :

- Pour permettre au 6321, Transcanadienne l'installation d'une deuxième enseigne là où une seule enseigne est autorisée (Enfants Indigo).

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la tenue de la séance précitée.

Donné à Pointe-Claire ce 18<sup>e</sup> jour de mars 2020.

PROVINCE OF QUEBEC  
CITY OF POINTE-CLAIRE

PUBLIC NOTICE  
REQUEST FOR A MINOR EXEMPTION

Notice is hereby given that at the regular council meeting to be held on **April 7, 2020** at 7:00 p.m. at Pointe-Claire City Hall, located at 451 Saint-Jean Boulevard, the following request for minor exemption to Zoning By-law PC-2775 will be considered:

- To permit at 6321 Transcanada Highway the installation of a second sign where only one sign is permitted (Enfants Indigo).

Any interested person may be heard by the municipal council in relation to this request during the aforementioned meeting.

Given in Pointe-Claire this 18<sup>th</sup> day of March, 2020.

Danielle Gutierrez, OMA  
Assistante greffière/ Assistant City Clerk